



**Pierre JARLIER**

Sénateur du Cantal  
Maire de Saint-Flour

*Copie pour information  
Bien cordialement*

15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
pierre-jarlier@wanadoo.fr

Tél. 01 42 34 28 31  
Fax 01 42 34 42 11



*Liberté - Égalité - Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*La Ministre*

Paris, le 09 NOV. 2009

N/Réf. : BDC/CP 063881  
V/Réf. : Courrier du 19/10/2009

Monsieur le Sénateur,

*Cher Pierre,*

Par courrier en date du 19 octobre dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention, sur les préoccupations des urbanistes diplômés des universités concernant l'application du décret n°2007-196 du 13 février 2007, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction publique, qui ne leur permet pas de se présenter au concours d'ingénieur territorial.

J'ai pris connaissance de votre courrier et je ne manquerai pas, dès que possible, de vous informer de la réponse que je pourrai y apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma meilleure considération.

*Au revoir*

*Valérie Pecresse*

Valérie PECRESSE

Monsieur Pierre JARLIER  
Sénateur du Cantal  
Maire de Saint-Flour  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06